

1186^b

Paris, Légation Suisse à Rome, le 30. Janvier 1857.

Monsieur,

E. 30. 1. 67.

Nous avons appris avec un profond regret que vos relations avec M^r. le D^r. Kern n'ont pas le caractère que nous étions en droit d'attendre. Ainsi, non seulement, vous n'avez pas rendu la visite à l'introduction de M^r. Kern, mais encore vous avez affecté dans une réunion de société un éloignement qui a dû surprendre. Nous avouons que ces procédés nous paraissent d'autant plus inexplicables que nous vous avons invité à faciliter par tous les moyens à votre disposition la mission déjà assez difficile de cet Envoyé. Nous croyions pouvoir compter sur votre bon vouloir dans l'accomplissement de cette tâche, et certes le moment serait mal choisi pour se laisser diriger par des susceptibilités personnelles.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre, les motifs qui nous ont fait juger convenable l'envoi d'une Légation extraordinaire à Paris. Vous n'ignorez pas qu'on n'a jamais eu la pensée de manquer aux égards dus à vos services. Enfin, vous n'ignorez pas non plus qu'il s'agissait d'accélérer une affaire à laquelle la Confédération tout entière s'intéresse au plus haut degré. Il ne saurait assurément vous échapper que si la rissideme qui a surgi entre nos représentants arrive à



la publicité, cela ne manquera pas de jeter le jour le plus
 fâcheux sur la mission et pourrait encore compromettre notre
 cause. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons attendre
 de nos agents diplomatiques qu'ils ne donnent pas à la
 face de l'étranger le spectacle de la discorde, que bien plus,
 faisant abstraction de leurs sentiments personnels, ils se
 traitent pour seule ligne de conduite de ne pas perdre de vue
 les intérêts de leur pays et voient sans partage leur
 attention à ce but: vous vous expliquerez dès lors pourquoi
 nous vous exprimons formellement l'attente que, de votre
 côté, vous ne négligerez rien de ce qui peut contribuer à
 rétablir les rapports d'une meilleure harmonie entre vous
 et Mr. le Dr. Kern.

Nous avons exprimé la même attente vis-à-vis de
 votre Envoyé extraordinaire et nous nous livrons à l'espoir
 que Mr. Kern se fera un devoir de se conformer pour
 sa part au désir que nous manifestons.

Les simples règles de la prudence font un devoir
 pressant de se rapprocher, ne fût-ce qu'en public, car
 si le conflit actuel venait à être divulgué, il est facile
 de comprendre l'effet qu'il produirait sur les sentiments
 du peuple.

Agred. H.

Conseil fédéral